

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 99039 du 3 décembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR : INTJ1325228S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 13 novembre 2013,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest – subdivision d'arme de la gendarmerie mobile – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Debord, Laurent	Nigend : 125 807
Roques, Thierry	Nigend : 125 998
Aubry, Gilles	Nigend : 123 015
Grandjean, William	Nigend : 70 723
Huguenet, Patrick	Nigend : 139 978
Thiéry, Pascal	Nigend : 119 589

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Gris, Yves	Nigend : 127 737
Jordana, Olivier	Nigend : 146 906
Herve, Pascal	Nigend : 123 740
Meheu, Nicolas	Nigend : 134 411
Bourhy, Christian	Nigend : 128 280
Barsacq, Nicolas	Nigend : 166 106
Harry, Sylvain	Nigend : 139 097
Audouard, Philippe	Nigend : 133 036
Pierre, Patrice	Nigend : 145 719
Lussiez, Frédéric	Nigend : 134 683
Laporte, Emmanuel	Nigend : 154 670
Budynek, Freddy	Nigend : 112 959
Gallineau, Denis	Nigend : 122 943

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Calderon, Jean	Nigend : 126 610
Bouron, Philippe	Nigend : 95 326
Soirat, Gilles	Nigend : 163 074
Bon, Thierry	Nigend : 162 333
Duvieilh, Serge	Nigend : 159 386
Penhoat, Daniel	Nigend : 125 988
Cazes-Carrere, Stéphane	Nigend : 157 382
Coudannes, Jean-Philippe	Nigend : 136 096
Prot, Laurent	Nigend : 154 423
Franceschi, Serge	Nigend : 125 937
Trignol, Philippe	Nigend : 168 373
Joyeau, Sébastien	Nigend : 190 636
Courtois, Alexis	Nigend : 186 707
Verrier, Stevens	Nigend : 193 800
Bouhier, Nicolas	Nigend : 185 850
Garnier, Sébastien	Nigend : 195 746

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Baillieux, Frédéric	Nigend : 187 363
Chalvidan, David	Nigend : 206 401
Bernhard, Alexandre	Nigend : 205 956
Duhamel, Alan	Nigend : 189 469
Mourgous, Gaëtan	Nigend : 247 304
Chavaroche, Pierre	Nigend : 243 891
Di Liberatore, Ludovic	Nigend : 232 462
Martin, Guillaume	Nigend : 239 875
Bonifas, Alexandre	Nigend : 239 975
Zerillo, Damien	Nigend : 239 803
Chadet, Jean-Noel	Nigend : 146 202
Trouillon, Mickaël	Nigend : 227 770
Leroux, Romain	Nigend : 230 041
Just, Stéphane	Nigend : 142 450

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2013.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*
J.-P. STER